

C O M M U N I Q U É

Pour publication immédiate

Le conseil des maires s'est prononcé

La MRC du Haut-Saint-François veut préserver son intégralité !

COOKSHIRE-EATON, le 22 septembre 2022 – Le conseil de la MRC du Haut-Saint-François (HSF) tenait séance hier soir. À l'ordre du jour, ses maires devaient se prononcer sur la résolution que lui a fait parvenir le conseil municipal de Saint-Isidore-de-Clifton demandant une étude d'impact sur l'adhésion de cette dernière à la MRC de Coaticook.

Le conseil a pris la décision d'adopter la résolution expliquant son refus de participer à l'étude d'impact demandée par Saint-Isidore-de-Clifton. La MRC du HSF réitère à cette municipalité sa volonté de bien comprendre ses insatisfactions, de les documenter et de travailler de concert avec elle pour les régler.

Robert G. Roy, préfet de la MRC du HSF précise :

- La MRC du HSF a toujours eu comme objectif d'enrichir les municipalités qui le souhaitent et de trouver des enjeux communs dans la mesure du possible.
- Il croit sincèrement que sa MRC a toujours travaillé avec Saint-Isidore-de-Clifton pour développer cette municipalité quand cette dernière faisait appel à lui.
- La MRC du HSF comporte 10 municipalités sur 14 qui sont contiguës aux MRC voisines. Il est tout à fait normal que ces municipalités en utilisent certains services.
- Avec 10 municipalités sur 14 étant contiguës aux MRC voisines, si la MRC du HSF acceptait la demande de Saint-Isidore-de-Clifton d'intégrer une autre MRC (créant ainsi un précédent) il est à craindre que cela ne provoque l'effondrement de la MRC du HSF
- La MRC du HSF et celle de Coaticook ont les mêmes enjeux, que ce soit sur le plan forestier, agricole, de la rétention de population ou du développement de ses régions dévitalisées. À ce titre, Saint-Isidore-de-Clifton fait partie du comité de vitalisation mis sur pied par la MRC du HSF. Elle bénéficie du financement du Fonds Régions et ruralité volet 4 du MAMH et de l'accompagnement de l'agente de vitalisation de la MRC du HSF.
- Saint-Isidore-de-Clifton bénéficie également :
 - du projet MADA-familles ;
 - de l'Office régional d'habitation (ORH) du Haut-Saint-François dont deux immeubles sont situés dans cette municipalité. L'ORH participe au comité logement de la MRC du HSF avec l'agente de vitalisation, une ressource du milieu des coopératives et du CAMO du HSF ;
 - de la coordonnatrice de la campagne Ose le Haut qui comporte les volets mobilisation et attraction de population, dont un des objectifs est d'accroître la population spécifiquement dans l'est de son territoire (dont Saint-Isidore-de-Clifton fait partie) ;
 - du CLD de la MRC du Haut-Saint-François et de ses ressources en développement économique (services aux entreprises, agroforestiers, culturels, projets collectifs et touristiques attractifs, économie circulaire, ressources humaines) ;
 - des deux ressources en loisirs de la MRC du HSF ;

- du coordonnateur en sécurité incendie de la MRC du HSF ;
- et plusieurs autres.

En 2001, la MRC du HSF choisissait d'élire un préfet au suffrage universel afin que ce dernier soit légitimé par la population. Le conseil voulait également éviter les potentielles situations de conflits d'intérêts pouvant survenir lorsqu'un maire élu au poste de préfet se trouve devant une situation confrontant ses responsabilités de maire et celles de préfet. En 2016, la MRC du HSF a également procédé à la refonte de son fonctionnement de votation au conseil afin d'équilibrer les forces du milieu en donnant plus de poids décisionnel aux petites municipalités. Le conseil adoptait alors le vote à double majorité (en ajoutant un maire/un vote à celui calculé au prorata de la population). Cette façon de fonctionner fait l'envie de plusieurs petites municipalités de MRC voisines.

M. Roy ajoute : « Le désir du conseil de la MRC du HSF, auquel je m'engage personnellement, est de travailler de pair avec Saint-Isidore-de-Clifton pour aplanir ces différends afin que cette municipalité se sente à nouveau partie prenante du groupe et se rallie au mouvement initié par la campagne Ose le Haut : bâtir un Haut-Saint-François fort, solidaire et prospère. »

La MRC du Haut-Saint-François comprend 14 municipalités (Ascot Corner, Bury, Chartierville, Cookshire-Eaton, Dudswell, East Angus, Hampden, La Patrie, Lingwick, Newport, Saint-Isidore-de-Clifton, Scotstown, Weedon et Westbury) pour une population de 23 314 habitants. Son conseil d'administration est formé de leurs maires. La MRC fournit des services tels que : transport collectif, internet haute vitesse, loisirs, cartographie/géomatique, urbanisme et inspection, gestion des cours d'eau (sécurité des personnes et des biens), programmes de rénovation domiciliaire, écocentre, mesure et vidange des fosses septiques, vente pour défaut de paiement de taxes municipales, fibre optique intermunicipale. Ses responsabilités couvrent l'aménagement du territoire, l'évaluation foncière, le plan de gestion des matières résiduelles, Récup-Estrie (en partenariat avec 5 autres MRC de l'Estrie), le parc éco-industriel Valoris, la sécurité publique, le schéma de couverture de risque en sécurité incendie. La MRC travaille sur des projets comme : la préservation du ciel étoilé, le Parc régional du Marécage-des-Scots, la planification de la voirie locale, l'Article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (occupation du territoire), le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) et le développement socio-économique par le biais de son Centre local de développement.

– 30 –

Source :

Danielle Jean

Conseillère en communications

819 560-8500 poste 2208

djean.cld@hsfgc.ca

Informations :

Robert G. Roy

Préfet

819 560-8400 poste 2106

prefet.mrc@hsfgc.ca